



Invitation presse

Accréditation obligatoire

Sans-abri : Jeudi se tient la 2e Nuit de la Solidarité

Jeudi 7 février 2019 à 18h30, Gymnase Jaurès

89 avenue Jean Jaurès, Paris 19e

Dans la nuit du jeudi 7 au vendredi 8 février 2019, la Ville de Paris organise la 2^{ème} édition de la Nuit de la Solidarité, aux côtés de nombreux partenaires institutionnels et associatifs. Pas moins de 2.000 Parisiennes et Parisiens volontaires participeront à cette opération.

La Nuit de la Solidarité permet un décompte objectif et anonyme des personnes sans-abri, avec pour but d'améliorer les réponses qui leur sont apportées et qui engagent l'ensemble des institutions.

Jeudi à 18h, Anne Hidalgo, Maire de Paris, réunira les partenaires associatifs et institutionnels. Ils donneront ensemble le coup d'envoi de la 2e Nuit de la Solidarité à 18h30.

Déroulé

18h30 – 19h00 Point presse de la Maire de Paris et des partenaires institutionnels et associatifs de la Nuit de la Solidarité
Gymnase Jaurès, 87 Avenue Jean Jaurès (19e)

Toute presse

20h00 - 22h00 Formation des Parisiennes et des Parisiens volontaires

Presse accréditée

22h00 – 01h00 Suivi des maraudes dans les rues de Paris.

Presse accréditée

Rappel des modalités d'accréditation :

La Nuit de la Solidarité est ouverte à tous les journalistes munis d'une carte de presse 2018 ou 2019, sous réserve qu'ils se soient accrédités au préalable (*NB : les accréditations sont closes depuis le 1^{er} février*).

Pour des raisons d'organisation et de coordination, les journalistes accrédités seront répartis dans différents arrondissements pour le suivi des formations et des maraudes.

Le service de presse de la Ville de Paris informera chaque journaliste de son arrondissement d'attache d'ici le 7 février.

Contact presse : Ismail MANSOURI – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr

Contacts presse

Ismail MANSOURI
01.42.76.49.61
presse@paris.fr

Service de presse - 4 rue de Lobau - 75004 Paris
01.02.03.04.05 - paris.fr